

«Bien Vieillir» à Montpellier

dans les résidences pour personnes âgées du CCAS





PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉS

«Bien Vieillir» dans une ville fraternelle et solidaire est un principe fondamental porté par la municipalité de Montpellier.

À travers son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), la 7ème ville de France intervient auprès de nos aînés pour leur proposer une solution adaptée à leurs besoins.

Le CCAS accompagne les seniors dans leurs démarches administratives et prend en charge le registre des personnes vulnérables; ses 17 Clubs de l'Âge d'Or contribuent à lutter contre l'isolement des seniors et à prévenir la perte d'autonomie; les services d'aide et de soins infirmiers à domicile permettent aux personnes de continuer à vivre chez elles; enfin, 7 résidences du CCAS proposent un hébergement destiné aux personnes âgées qui ne peuvent ou ne souhaitent plus vivre chez elles, ainsi qu'un accompagnement par une équipe pluridisciplinaire.

Répartis dans différents quartiers de la ville, ces établissements sont des lieux de vie ouverts sur le territoire et favorisent la mixité sociale. Les familles des résidents sont les bienvenues et participent au maintien du lien social avec eux.

Sécurité, soins de qualité, chaleur humaine et joie de vivre constituent les fondements d'une politique sociale développée au sein de nos résidences, afin que chaque senior puisse bénéficier de la qualité de vie qu'il est en droit d'attendre.

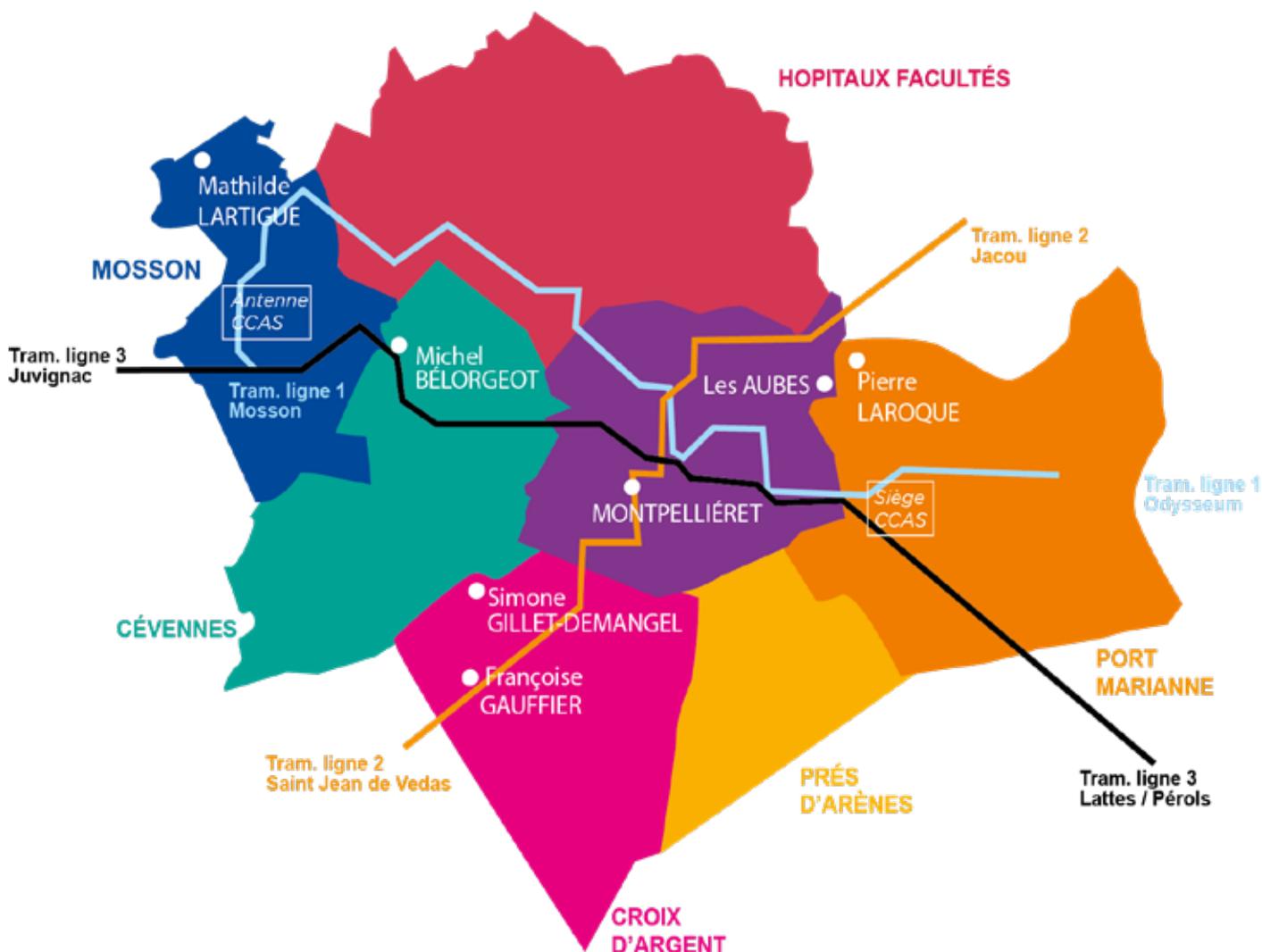
Charte des droits et libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance.

Article 1. Choix de vie

Toute personne âgée devenue handicapée ou dépendante est libre d'exercer ses choix dans la vie quotidienne et de déterminer son mode de vie.

7 RÉSIDENCES

gérées par le CCAS de Montpellier



Ouverture administrative

8h30-17h30

Pierre Laroque

04 67 16 67 00
830, rue de Salaison
Bus n°9 - arrêt Apollo
Bus n°16 - arrêt Pierre Laroque

Mathilde Lartigue

04 67 75 25 70
50, rue Louis Pergaud
Bus n°19 - arrêt Place d'Italie
Tramway ligne 1 - arrêt Hauts de Massane

Les Aubes

04 67 72 06 98
119, avenue Saint André de Novigens
Bus n°14 - arrêt Foyer des Aubes

Simone Gillet-Demangel

04 67 42 80 33
570, rue Rouget de Lisle
Bus n°11 - arrêt Rouget-de-Lisle
Bus n°15 - arrêt Paul Fajon

Michel Bélorgeot

04 67 40 04 44
41, impasse des Moulins
Bus n°6 - arrêt Campériols
Tramway ligne 3 - arrêt Pilory

Montpellierét

04 67 66 14 98
3, rue Fabre
Tramway ligne 1 - arrêt Place de la Comédie

Françoise Gauffier

04 99 54 96 70
135, rue André Puig Aubert
Bus n°11 - arrêt Cheng Du
Bus n°15 - arrêt Bugarel

Comment être admis en EHPAD ?

- Les demandes d'entrée en établissement sont centralisées au CCAS et sont traitées en se basant sur votre choix, l'avis du médecin coordonnateur et les places disponibles.

Instruction de votre demande

Service des admissions du CCAS

125, place Thermidor

☎ 04 99 52 77 12 ou 04 99 52 77 14

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

🚊 Tramway ligne 1 et 3 - arrêt Port Marianne

Par voie électronique
<https://trajectoire.sante-ra.fr>

Avez-vous droit à des aides financières ?

Pour financer l'hébergement

• L'allocation logement

Calculée en fonction de vos revenus, elle permet d'assumer en partie vos frais d'hébergement.

Renseignements : www.caf.fr

• L'aide sociale légale

Si vous n'avez pas les moyens de financer un hébergement en EHPAD, vous pouvez vous tourner vers l'aide sociale légale. Le CCAS de la ville dans laquelle vous résidez réalise une enquête auprès de vos obligés alimentaires, qui pourront éventuellement être amenés à participer aux frais.

Pour financer la dépendance

• L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

L'APA sert à financer une partie de vos frais de dépendance si vous avez un GIR* (Groupe Iso-Ressources) de 1 à 4. Elle est calculée en fonction de votre tarif dépendance et de vos revenus. Vous pouvez retirer votre dossier auprès du CCAS.

**Le GIR correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Il existe 6 GIR, le GIR 1 étant le niveau de perte d'autonomie le plus fort, et le GIR 6, le plus faible.*

Renseignements et accompagnement aux démarches administratives

Point d'Information et d'Orientation Seniors

125, place Thermidor

☎ 04 99 52 77 99

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

🚊 Tramway ligne 1 et 3 - arrêt Port Marianne



UN SERVICE DE QUALITÉ

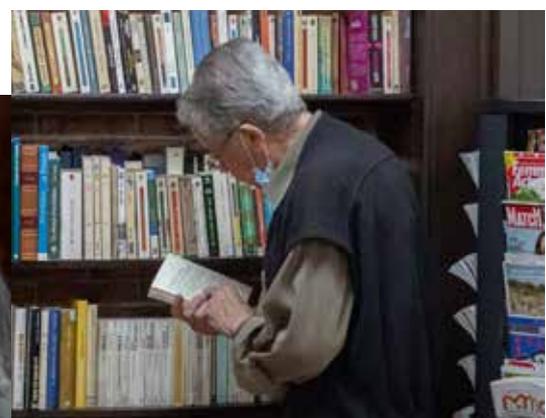
pour vous assurer bien-être et confort

Votre quotidien au sein de nos établissements

Nos maisons sont des lieux d'échanges et d'épanouissement. Vous pouvez organiser vos journées selon vos envies, vous promener, lire ou recevoir de la visite de 10h à 20h30*.

Des animations sont programmées tout au long de la semaine : sorties, jeux créatifs, ateliers mémoire ou d'esthétique, chant, etc. Des associations partenaires de bénévoles, telles que les Blouses Roses, les Petits Frères des Pauvres ou VMEH (Visite des Malades dans les Établissements Hospitaliers) interviennent également dans nos résidences.

** Excepté au sein de la résidence Montpelliéret, située au centre-ville, où les visites se terminent à 19h.*



● **Sentez-vous comme à la maison**

Votre chambre préserve votre intimité. Vous pouvez l'aménager avec de petits meubles, une télévision, des plantes... et la décorer selon vos goûts!

Les chambres sont équipées d'un lit médicalisé et d'une salle de bain adaptée faciliter votre quotidien.

Le linge personnel est entretenu sur place.

● **Partagez vos repas**

Thé, café ou chocolat le matin, le petit-déjeuner est servi dans les chambres.

Le déjeuner et le dîner constituent quant à eux un moment de convivialité et de partage. Les menus sont élaborés avec l'aide d'une diététicienne et soumis à la «commission menu» des établissements, à laquelle participent les représentants des résidents, des familles, les cuisiniers et la direction des résidences. La composition et la texture des plats répondent à vos besoins spécifiques, avec la possibilité d'opter pour un repas végétarien ou végétalien.

● **Vivez avec votre animal de compagnie**

Si vous avez un animal et que vous pouvez vous en occuper, il est autorisé à rester dans votre chambre, à condition de ne pas gêner la tranquillité des autres résidents. L'animal n'est cependant pas admis dans les parties communes de la résidence et doit avoir un carnet de vaccination à jour.

Une personne devra être désignée pour le prendre en charge en cas d'hospitalisation, d'absence ou d'incapacité momentanée, etc.

Les demandes sont étudiées au cas par cas par la direction de l'établissement.

Vos soins médicalisés

Nos équipes pluridisciplinaires qualifiées (médecins coordonnateurs, infirmiers, aides-soignants, psychologues, ergothérapeutes) se relaient pour assurer votre suivi médical. Le médecin coordonnateur veille à l'organisation de l'équipe paramédicale permanente et fait le lien avec le médecin traitant et les intervenants extérieurs. Vous pouvez choisir votre médecin traitant ou votre kinésithérapeute.

● Nos Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)

Certaines de nos résidences disposent d'un PASA afin d'accueillir dans un environnement adapté des résidents **souffrant de la maladie d'Alzheimer et ayant des troubles du comportement modérés**.

Chaque PASA se compose d'un lieu de vie, de deux salles d'activités, d'une terrasse et/ou d'un jardin. Ce pôle est un dispositif de soin : le médecin coordonnateur et l'équipe proposent au résident, à sa famille et au médecin traitant une orientation vers ce dispositif sur la base d'un diagnostic. Les résidents accueillis sont accompagnés par un ergothérapeute et une assistante de soin en gériatrie. Ils peuvent suivre des ateliers thérapeutiques tels que l'activité physique adaptée, la musicothérapie, l'art-thérapie et la zoothérapie.

● Nos secteurs protégés

Certaines de nos résidences disposent d'un secteur protégé permettant d'accueillir des personnes **souffrant de la maladie d'Alzheimer avec des troubles avérés** (déambulation, perte de repères spatio-temporels, etc.). Les résidents sont encadrés par un personnel spécifiquement formé, afin de leur garantir un suivi adapté en toute sécurité.



Développer une prise en charge non médicamenteuse

Il est essentiel de préserver votre corps, de stimuler vos réflexes et de travailler votre mobilité.

- Nos résidences possèdent de nombreux aménagements : salles de kinésithérapie, d'ergothérapie, de remise en forme, jardin thérapeutique, etc.
- Des ateliers d'art-thérapie, de musicothérapie, de zoothérapie, de serious game* et des séances d'activité physique adaptée sont proposés afin de contribuer à votre bien-être, de favoriser la communication, mais aussi de participer au maintien de vos capacités physiques et mentales.

**Utilisé par des professionnels de santé, le serious game est un outil de rééducation ludique qui utilise des supports numériques.*



FAVORISER L'INTERACTION SOCIALE à travers des projets culturels et intergénérationnels



Des résidences ouvertes sur le quartier

De nombreux projets se construisent afin de favoriser le lien social au sein de nos maisons et leur ouverture sur le quartier.

- En accueillant des colocations étudiantes depuis 2018, certains établissements développent des projets intergénérationnels entre les jeunes et vous. Vous pouvez également partager des moments de convivialité organisés avec les enfants des crèches, des écoles ou des centres de loisirs situés à proximité.
- Des tables d'hôtes se tiennent de manière ponctuelle dans nos structures pour permettre à des seniors habitant à proximité de partager un repas amical avec vous.



Rompre l'isolement grâce à la culture

Permettre à chacun d'accéder à la culture est un projet essentiel qui s'inscrit dans nos résidences pour mieux vous accompagner, enrichir le lien social, lutter contre l'isolement et vous ouvrir de nouveaux horizons.

- Par exemple, dans le cadre d'un partenariat avec l'Opéra-Orchestre national de Montpellier ou le Conservatoire, des musiciens professionnels ou des élèves interviennent régulièrement dans nos résidences pour jouer à vos côtés.
- Des sorties culturelles vous sont aussi régulièrement proposées grâce à différents partenariats avec les structures culturelles de la Ville (expositions, cinéma, théâtre) pour vous permettre, ainsi qu'à votre famille, de partager un moment convivial et festif en dehors de l'institution.

Résidence Pierre Laroque

Ouverte depuis 2008, la résidence jouxte le domaine municipal de la Pompignane au sein du quartier Port Marianne. Elle se compose de trois unités de vie réparties par étage, autour d'un patio central comprenant une fontaine ainsi qu'un parc d'activités physiques, afin de travailler votre mobilité avec un ergothérapeute. Vous bénéficiez également d'un jardin thérapeutique et pourrez croiser sur votre chemin des étudiants en colocation au sein de la résidence.

68 chambres de 22m², dont **1** en hébergement temporaire

12 lits en secteur protégé

1 Pôle d'Activités et de Soins Adaptés de **14** places

Résidence Mathilde Lartigue

Située sur les Hauts de Massane, cette résidence construite en 1988 a été entièrement rénovée. Elle est bordée d'un espace vert propice aux ateliers jardinage. La structure est également dotée d'un physio-parc, dans lequel il est possible de travailler votre mobilité de manière ludique en compagnie d'un ergothérapeute. Ouverte sur le quartier, la structure a tissé des partenariats avec le collège et l'école primaire du secteur, et entretient des liens forts avec le Club de l'Âge d'Or du CCAS situé à proximité.

84 chambres de 30m², dont **1** en hébergement temporaire

Possibilité d'accueillir des couples

Résidence Montpelliéret

L'établissement a été aménagé en 1970 dans un ancien couvent, face à l'Esplanade Charles-de-Gaulle. En plein cœur du centre historique, vous bénéficiez d'un environnement social et culturel dynamique. La structure jouit d'une cour intérieure et vous propose une palette de soins non médicalisés, notamment assurés par la présence d'un ergothérapeute à plein temps.

80 chambres de 15 à 20m², dont **2** en hébergement temporaire



Résidence Pierre Laroque

VOUS ÊTES ICI CHEZ VOUS

Résidence Michel Bélorgeot

Au cœur du parc Bel Juel, cette résidence inaugurée en 1981 a été rénovée en 2015, afin de mieux répondre à vos attentes et besoins. C'est un véritable coin de campagne en ville installé au sein du quartier animé de Celleneuve, réputé pour sa douceur de vivre. L'établissement favorise les rencontres et les échanges intergénérationnels via des partenariats avec des écoles du quartier, la Maison pour tous, etc.



Résidence Michel Bélorgeot

83 chambres de 30m², dont **1** en hébergement temporaire

12 lits en secteur protégé

1 Pôle d'Activités et de Soins Adaptés de **14** places



Résidence Les Aubes

Résidence Les Aubes

Située depuis 1967 dans le quartier de la Pompignane, cette structure se tient face au parc Rimbaud, proche du centre-ville. Elle comprend également en son sein un grand jardin thérapeutique. Dans ce lieu propice à la convivialité, pétanque et pique-nique peuvent s'organiser avec votre famille lorsque la météo le permet. L'établissement bénéficie par ailleurs du dynamisme de réseaux associatifs bien implantés dans le quartier.

79 chambres de 16 à 18m²,
dont **1** en hébergement temporaire

5 T2 d'environ 28m²
Possibilité d'accueillir des couples



Résidence Françoise Gauffier

Résidence Françoise Gauffier

Ouvert en 2011 dans le quartier Croix d'Argent, cet établissement offre, dans un cadre spacieux et moderne, de nombreux espaces de vie collectifs, dont un jardin équipé d'un parc à tortues. Lieu de rencontres intergénérationnelles, la structure accueille également une colocation étudiante.

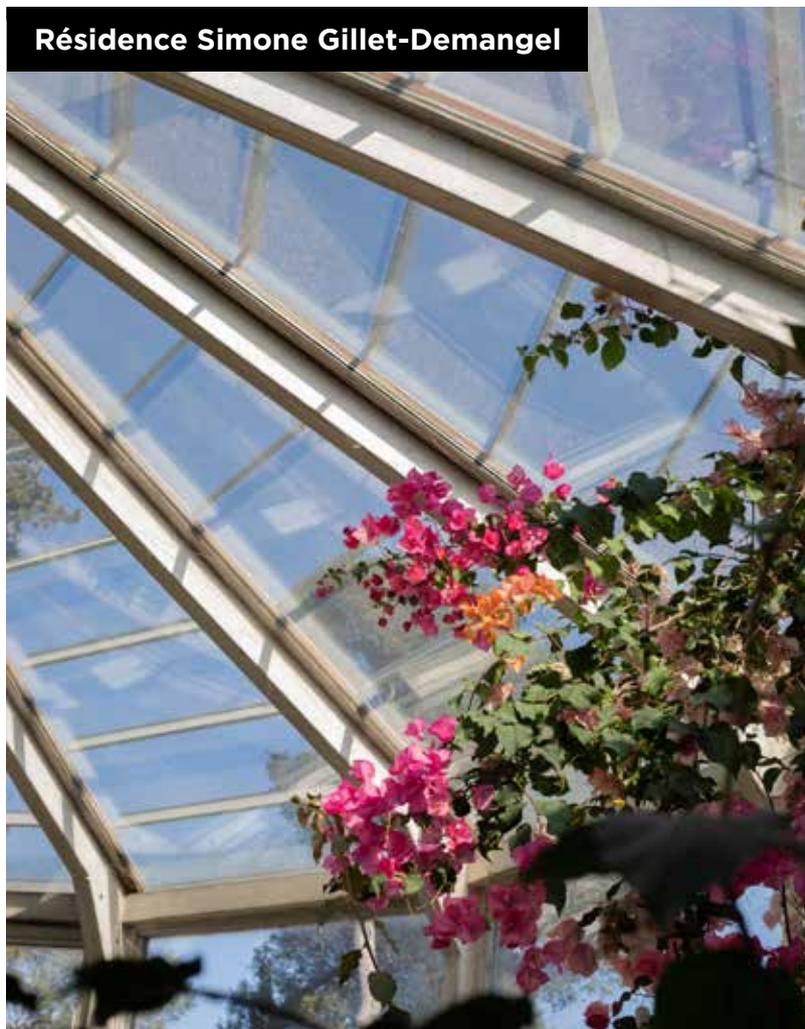
75 chambres de 22m², dont **2** en hébergement temporaire
2 secteurs protégés de **12** lits

Résidence Simone Gillet-Demangel

Installée depuis 1996 à l'ouest de Montpellier, entre les quartiers Montpellier Village et Ovalie, cette résidence bénéficie de plus de 3 000m² d'espaces extérieurs, avec patio et jardin, ainsi que d'un accès direct à un parc. Elle est baignée de lumière grâce à son atrium, au sein duquel des canaris vous souhaiteront la bienvenue.

82 chambres de 22m²,
dont **2** chambres doubles
10 lits en secteur protégé
1 Pôle d'Activités et de Soins Adaptés
de **14** places

Résidence Simone Gillet-Demangel



CCAS DE MONTPELLIER

125 place Thermidor CS 63998
34 060 Montpellier cedex 2

☎ 04 99 52 77 00

🚗 Ligne 1 et 3 arrêt Port Marianne

ANTENNE DE LA MOSSON

82 Square de Corte
34 000 Montpellier

☎ 04 67 40 72 72

🚗 Ligne 1 arrêt Halles de la Paillade

